



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Secrétariat général

267^e séance du
SÉNAT ACADÉMIQUE
SAC-220826
Le 26 août 2022
de 8 h 37 à 14 h 38
À distance / Microsoft Teams

PROCÈS-VERBAL
Sénat académique • SAC-220826



SAC-220826

UNIVERSITÉ DE MONCTON

267^e séance du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 août 2022

À distance / Microsoft Teams

PRÉSENCES

MEMBRES

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	Christine Paulin, professeure	Moncton
Hélène Albert, professeure	Moncton	Gérard Poitras, doyen	Moncton
Pandurang Ashrit, doyen	Moncton	Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier	U de M
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Xavier Robichaud, professeur	Shippagan
Lyne Chantal Boudreau, professeure	Moncton	Gilles C. Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Yves Bourgeois, doyen	Shippagan	Maxime Roy, étudiant	Edmundston
Francis Bourgoïn, étudiant	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Christophe Traisnel, professeur	Moncton
Olivier Clarisse, professeur	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Marianne Cormier, doyenne	Moncton		
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston		
Étienne Dako, professeur	Moncton		
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston		
Jeanne Godin, professeure	Moncton		
Izold Guihur, doyenne par intérim	Moncton		
Adrien Habermacher, professeur	Moncton		
Samuel Hachey, étudiant	Shippagan		
Frédéric Huppé-Gourgues, doyen par intérim	Moncton		
Amel Kaouche, professeure	Edmundston		
Denis Lajoie, professeur	Moncton		
Gabriel LaPlante, professeur	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Monique Levesque, professeure	Moncton		
Julien Massicotte, professeur	Edmundston		
Gervais Mbarga, professeur	Moncton		
Jovial Osundu Orlachi, étudiante	Moncton		
Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton		

AUTRES PERSONNES PRÉSENTES

Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Janice Comeau, secrétaire d'assemblée	U de M
Gabriel Cormier, vice- recteur à l'administration et aux ressources humaines	U de M
Nathalie Cormier, directrice par intérim de la Direction des communications	U de M
Elizabeth Dawes, vice- rectrice adjointe à l'ens. et aux affaires professorales	U de M
Sébastien Deschênes, vice- recteur	Edmundston
Jeanne d'Arc Gaudet, professeure retraitée	Moncton
Jean-François Richard, professeur	Président d'assemblée
Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur	Shippagan
Stéphanie Weaton, registraire	Moncton

Personnes excusées : Dany Benoit, Céleste Lee Branch, Salah-Eddine El Adlouni, Robert Levesque et Serge Rousselle

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
1.1. BIENVENUE AUX MEMBRES ET INVITÉS PERMANENTS	4
2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
4. CORRESPONDANCE	4
5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.....	4
6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-220506	4
7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-220506	5
7.1. AUTRES	5
8. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE.....	5
8.1. COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT ACADÉMIQUE.....	5
8.2. COMITÉ D'ATTESTATION D'ÉTUDES	5
8.3. COMITÉ DES PROGRAMMES DU SÉNAT ACADÉMIQUE	5
8.4. CONSEIL DE LA LANGUE FRANÇAISE	6
9. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE	6
10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	8
10.1. ÉVALUATION DU CERTIFICAT EN ANDRAGOGIE	8
11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES	8
11.1. RÉOLUTIONS TRANSMISES POUR INFORMATION	8
12. NOMINATIONS	9
12.1. COMITÉ DES PROGRAMMES DU SÉNAT ACADÉMIQUE	9
12.1.1. PROFESSEURE, PROFESSEUR	9
12.2. COMITÉ D'APPEL DU SÉNAT ACADÉMIQUE.....	9
12.2.1. PROFESSEURE, PROFESSEUR	9
12.2.2. PROFESSEURE SUPPLÉANTE, PROFESSEUR SUPPLÉANT.....	9
12.2.3. DOYENNE, DOYEN	9
12.3. COMITÉ D'ATTESTATION D'ÉTUDES	9
12.3.1. PROFESSEURE SUPPLÉANTE, PROFESSEUR SUPPLÉANT.....	9
12.4. COMITÉ DE SÉLECTION DES GRADES HONORIFIQUES.....	10
12.4.1. MEMBRE DU SÉNAT, ÉLU PAR LE SÉNAT.....	10
12.5. COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION.....	10
12.5.1. DOYENNE, DOYEN	10
13. MODIFICATION AU CALENDRIER UNIVERSITAIRE	10
14. DESTRUCTION DU FICHIER EXCEL POUR LE VOTE	11
15. RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	11
15.1. PLANIFICATION STRATÉGIQUE	11
15.2. COVID-19.....	12
15.3. AUTRES	12
16. JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE.....	12
17. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES D'INSCRIPTIONS	13
18. RÉUNION DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ (ANCIENNEMENT CONSEIL DES GOUVERNEURS) DU 11 JUIN 2022	13
19. AFFAIRES NOUVELLES.....	13
19.1. DATES DES RÉUNIONS DE CERTAINES INSTANCES	13
19.2. LOCAUX POUR L'OFFRE DE COURS EN MODE HYBRIDE.....	14
20. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE	14

21. CLÔTURE..... 14

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	
ANNEXE 3 : Documents.....	
Document A : Ordre du jour adopté.....	A ()
Document B :	B ()
Document C :	C ()
Document D :	D ()
Document E :	E ()
Document F :	F ()
Document G :	G ()
Document H :	H ()
Document I :	I ()
Document J :	J ()

★ Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE (266^e séance)

8 h 37 : Le président d'assemblée rappelle que : « *L'Université de Moncton reconnaît que ses trois campus sont situés sur les terres ancestrales non cédées des Wolastoqiyik et des Mi'kmaq. Ces nations autochtones et leurs territoires sont régis par les « Traités de paix et d'amitié » élaborés et signés par les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati avec la Couronne britannique au 18^e siècle. Les traités n'abordaient pas la cession des terres et ressources, mais ils reconnaissaient plutôt le titre Wolastoqey, Mi'kmaw et Peskotomuhkati et définissaient les règles quant à ce qui devait être des relations durables entre les nations. »*

1.1. Bienvenue aux membres et invités permanents

Le président d'assemblée souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et invités. Il s'agit de Sébastien Deschênes à titre de vice-recteur du campus d'Edmundston, Izold Guihur, doyenne par intérim de la Faculté d'administration, Gérard Poitras, doyen de la Faculté d'ingénierie, Hector Adégbidi, directeur de l'École de foresterie, Christophe Traisnel, directeur de l'École des hautes études publiques, Jeanne Godin et Christine Paulin, toutes deux professeures au campus de Moncton, et Xavier Robichaud, professeur au campus de Shippagan.

Les membres excusés de la réunion sont Dany Benoit, Céleste Lee Branch, Salah-Eddine El Adlouni, Robert Levesque et Serge Rousselle.

Janice Comeau et Michel Couture sont nommés scrutateurs pour la durée de la rencontre.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

3. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle quant au droit de présence.

4. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'a été reçue.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

À la demande d'une sénatrice, le point *Locaux pour l'offre de cours en mode hybride* est ajouté au point 19.2.

R : 01-SAC-220826

Amel Kaouche, appuyée par Pandurang Ashrit, propose :

« *Que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été modifié. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-220506

À la page 9, au troisième paragraphe, nous devons lire : « la doyenne de la Faculté des sciences **de l'éducation...** ».

Selon un sénateur, la discussion aux pages 8 et 9 qui a trait à la reconnaissance des acquis portait plutôt sur le fait qu'il y a très peu de reconnaissance des acquis dans la discipline de l'éducation, c'est-à-dire dans les cours EDUC.

R : 02-SAC-220826

Gervais Mbarga, appuyé par Lyne Chantal Boudreau, propose :

« Que le procès-verbal SAC-220506 soit adopté tel qu'il a été corrigé. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL SAC-220506

7.1. Autres

Aucun point n'est soulevé.

8. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE

8.1. Comité d'appel du Sénat académique

La secrétaire générale précise que le rapport annuel couvre la période du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022. Contrairement aux autres années, il n'y a pas eu d'audience au cours de cette période. Deux dossiers ont toutefois été déposés et sont à l'étude au Secrétariat général.

La secrétaire générale présente les attributions et la composition du comité. Elle remercie les membres pour leur disponibilité.

Le rapport est déposé dans les annexes du procès-verbal.

8.2. Comité d'attestation d'études

La secrétaire générale présente le rapport annuel du Comité d'attestation d'études qui s'étend du 1^{er} juin 2021 au 31 mai 2022. Lors des neuf réunions, 930 diplômés ont été sanctionnés en comparaison avec 982 l'année précédente. Les tableaux dans le rapport comprennent de nombreuses statistiques dont le nombre de personnes diplômées par campus et par type de diplôme.

Le rapport est déposé dans les annexes du procès-verbal.

8.3. Comité des programmes du Sénat académique

Le rapport du Comité des programmes est présenté. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et président du comité, Gilles Roy, indique que le comité s'est réuni à huit reprises pendant l'année 2021-2022. Au cours de l'année, 38 nouveaux dossiers ont été examinés. De ceux-ci, 34 dossiers ont été complétés et quatre dossiers ont été reportés à l'année académique suivante.

Par ailleurs, parmi les cinq dossiers reportés de l'année 2020-2021, tous sont complétés. Enfin, parmi les dossiers actifs pour les années 2017-2020, 20 dossiers sont à l'étude.

Globalement, en 2021-2022, le Comité des programmes a adopté la création de 66 cours, l'abolition de 72 cours et la modification de 70 cours.

On note que quatre rapports ont été faits au Sénat académique, dont 15 projets nécessitant l'approbation du Sénat académique.

Lors de la discussion, le recteur et vice-chancelier suggère que l'on modifie le formulaire de présentation afin de connaître la date de réception du dossier et sa date de complétion. Par ailleurs, le recteur et vice-chancelier est d'avis qu'un dossier qui perdure devrait être automatiquement retiré de l'ordre du jour ou retourné.

Le président du Comité des programmes remercie les membres pour leur engagement et excellent travail au cours de la dernière année.

Le rapport est déposé dans les annexes du procès-verbal.

8.4. Conseil de la langue française

Le président du Conseil de la langue française présente les activités qui ont marqué l'année 2021-2022. On note qu'un comité *ad hoc* a été mis sur pied pour organiser une journée de réflexion avec la communauté universitaire et civile des trois campus, journée devant aboutir à une proposition de mandat du comité *ad hoc*.

M. Gervais Mbarga, président du Conseil, explique que les journées de réflexion devaient avoir lieu en mars, mais en raison de l'apparition du variant Omicron de la Covid-19, ces journées ont été repoussées en octobre 2022.

Par ailleurs, le comité a examiné deux signalements au cours de l'année, notamment l'une portant sur le nom du « Conseil des gouverneurs » et l'autre sur le titre d'un poste professionnel qui était un calque de la langue anglaise.

Le rapport est déposé dans les annexes du procès-verbal.

9. **RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE**

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente son rapport annuel 2021-2022. Son rapport fait état des activités de divers secteurs, notamment l'effectif étudiant, les unités académiques, les services et bureaux rattachés au VRER et les objectifs prioritaires pour l'année 2022-2023.

Aux fins du procès-verbal, les points suivants sont notés :

Effectifs étudiants

- Pour l'année 2021-2022, on compte 4 655 inscriptions. Ceci est une augmentation de 4,4 % par rapport à l'année précédente.
- 65,5% des étudiantes et étudiants proviennent du Nouveau-Brunswick.
- 22,4 % des étudiantes et étudiants proviennent de l'international.
- Au campus de Shippagan, 50,6 % des étudiantes et étudiants proviennent de l'international.
- La population étudiante canadienne obtient un pourcentage de 93,3 % en termes de rétention entre la première et deuxième année. Il s'agit du meilleur taux depuis 2015.
- On note une importante augmentation des demandes de consultation, notamment en santé mentale.
- Total de bourses accordées : 6,9 M\$.

Programmation

Le Sénat académique a procédé à la création d'un baccalauréat en éducation primaire et à la création de la mineure en compétences rédactionnelles avancées. Des modifications majeures ont été apportées aux programmes de baccalauréat et de maîtrise en science infirmière.

Quelques faits saillants (unités académiques)

- FESR : sommet historique en 2021 en matière de financement de la recherche de la part des grands conseils.
- Administration : inauguration du Laboratoire des médias sociaux Assomption Vie.

- Droit : augmentation de 13,4 % des effectifs étudiants à la Faculté de droit.
- Ingénierie : les programmes de premier cycle en génie ont reçu un agrément de six ans du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie.
- Sciences : sommet historique en 2021 en matière de financement de la recherche de la part des grands conseils; la faculté a reçu 50 % du financement total en recherche à l'Université.
- Éducation : augmentation de 25,6 % des inscriptions dans les programmes en éducation.
- Santé et services communautaires : renouvellement d'une entente de cinq ans avec Cœur en santé

Le VRER indique que le Bureau de la recherche institutionnelle a été relancé au cours de l'année. M. Jérémie Dupuis a été embauché à titre de chercheur institutionnel.

Enfin, le VRER présente les objectifs prioritaires pour la prochaine année :

- Compléter le projet d'amélioration des processus liés à la création, la modification et l'abolition des programmes.
- Développer l'axe prioritaire de l'environnement, notamment la création d'une école de l'environnement et d'un institut de l'environnement (réseau).
- Développer et implanter un mécanisme de reconnaissance institutionnelle des activités de nature expérientielle réalisées par les étudiantes et les étudiants.
- En fonction des orientations du plan stratégique Cap sur 2028, préparer un exercice de planification académique qui mettra sur la collaboration entre unités et campus, l'innovation, la créativité et l'expérience étudiante.

Quelques points sont soulevés lors de la discussion, notons les suivants :

- Plusieurs membres félicitent le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour le nouveau format du rapport.
- On note la baisse des effectifs étudiants au Nouveau-Brunswick. On note également une pénurie dans la main d'œuvre. Le contexte doit être examiné en tenant compte de plusieurs variables.
- Il est difficile de faire du recrutement en science infirmière alors que le message social est négatif. Cela dit, les équipes de recrutement tirent leur épingle du jeu.
- On note un problème de logement pour les étudiantes et les étudiants.
- À la lumière des stratégies retenues en lien avec la planification stratégique, nous voulons revoir diverses structures de fonctionnement, notamment en recherche.
- L'impact de la recherche universitaire doit s'examiner en termes de politiques publiques. Dans le rapport, on devrait faire une place pour ces enjeux et le rayonnement.
- La question de la langue doit demeurer une priorité pour l'Université.
- Le rapport est convivial et devrait être présenté à la communauté universitaire (étudiantes et étudiants).

D'autres points sont soulevés; prière d'examiner la transcription de la réunion qui est déposée sur le site du Sénat académique.

R : 03-SAC-220826

Denis Prud'homme, appuyé par Pandurant Ashrit, propose :

« Que le Sénat académique félicite chaleureusement le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour le contenu de son rapport annuel 2021-2022 et le nouveau format dans lequel il est présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

10. RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**10.1. Évaluation du Certificat en andragogie**

Les évaluatrices Carine Villemagne de l'Université de Sherbrooke et Marie Thériault de l'Université de Montréal ont effectué une visite d'évaluation virtuelle par Teams afin d'examiner le Certificat en andragogie. Chaque évaluatrice a déposé un rapport.

À noter que le Certificat en andragogie compte 24 crédits et est offert uniquement à temps partiel. Il est offert par la Formation continue sur les trois campus.

Les recommandations sont les suivantes :

R : 04-SAC-220826

Gilles Roy, appuyé par Hector Adégbidi, propose :

« Que le Sénat académique accepte les recommandations suivantes :

Recommandation 1

Que la Formation continue maintienne l'offre du Certificat en andragogie et qu'il soit offert en étroite collaboration avec les responsables du programme du DESRH de la Faculté des sciences de l'éducation.

Recommandation 2

Que la Faculté des sciences de l'éducation, le campus d'Edmundston, le campus de Shippagan et la Formation continue attribuent au dossier une personne ressource en éducation des adultes, personne qui sera identifiée dans le réseau avant d'initier l'étude des besoins.

Recommandation 3

Que la Formation continue entreprenne une étude des besoins de formation en éducation des adultes en francophonie minoritaire notamment auprès des milieux universitaires, des milieux communautaires, des milieux de travail, et du milieu collégial.

Recommandation 4

Que le nom, les contenus et la livraison du programme en andragogie soient révisés en fonction des clientèles cibles identifiées, qu'un rapport à ce sujet soit déposé au Bureau du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche d'ici le 30 avril 2023, et que des microprogrammes en andragogie soient développés.

Recommandation 5

Que le réseau des bibliothèques de l'Université de Moncton, en collaboration avec la Faculté des sciences de l'éducation, le campus d'Edmundston et le campus de Shippagan, évalue les besoins afin de constituer un fonds documentaire spécialisé en éducation des adultes. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

11. RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES**11.1. Résolutions transmises pour information**

Le VRER précise que les résolutions qui ont été adoptées par le Comité des programmes telles que la création de cours, l'abolition de cours, etc. sont présentées dans le rapport à titre d'information.

12. NOMINATIONS**12.1. Comité des programmes du Sénat académique****12.1.1. Professeure, professeur**

R : 05-SAC-220826

Mises en candidature :

Christine Paulin	proposée par Hélène Albert
Gérard Poitras	proposé par Gabriel LaPlante
Jean-François Thibault	proposé par Francis LeBlanc
Xavier Robichaud	proposé par Claudine Auger
Jeanne Godin	proposée par Olivier Clarisse
Étienne Dako	proposé par Jovial Osundu Orlachi

Gérard Poitras, Xavier Robichaud et Jean-François Thibault sont élus membres du Comité des programmes du Sénat académique.

12.2. Comité d'appel du Sénat académique**12.2.1. Professeure, professeur**

R : 06-SAC-220826

Mises en candidature :

Gabriel Laplante	proposé par Hélène Albert
Claudine Auger	proposée par Xavier Robichaud
Étienne Dako	proposé par Jovial Osundu Orlachi

M. Dako souhaite que son nom soit retiré de la liste.

Gabriel LaPlante est élu membre du Comité d'appel du Sénat académique

12.2.2. Professeure suppléante, professeur suppléant

R : 07-SAC-220826

Mises en candidature :

Jeanne Godin	proposée par Hélène Albert
Claudine Auger	proposée par Xavier Robichaud

Jeanne Godin et Claudine Auger sont élues membres suppléantes du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

12.2.3. Doyenne, doyen

R : 08-SAC-220826

Mises en candidature

Marianne Cormier	proposée par Jovial Osundu Orlachi
------------------	------------------------------------

Marianne Cormier est élue membre du Comité d'appel du Sénat académique par acclamation.

12.3. Comité d'attestation d'études**12.3.1. Professeure suppléante, professeur suppléant**

R : 09-SAC-220826

organisations qui oeuvrent dans le développement socioculturel et à la vitalité économique

M. Lang indique que la session d'automne sera laborieuse. Des consultations auront lieu dans les campus, facultés et services. M. Lang indique que le dossier sera présenté au Conseil de l'Université le 3 décembre 2022.

Discussion

- Au sujet du principe « Équité-diversité-inclusion », on suggère d'examiner l'ajout du mot « décolonisation ».
- Au sujet de la deuxième cible stratégique, on suggère d'examiner l'ajout du volet linguistique et du volet culturel.
- Les facultés devront contribuer en mettant de l'avant diverses actions.

M. Lang précise que lors des consultations, plusieurs actions ont été suggérées. Celles-ci ont été notées. Elles seront examinées lors de la préparation du plan d'action.

Remerciements

Le recteur et vice-chancelier remercie les gens qui ont participé aux ateliers et activités du projet de la planification stratégique.

15.2. COVID-19

La vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales fait le point sur le dossier de la COVID-19.

- Au sujet de la vaccination, on note qu'une 2^e dose de rappel est fortement recommandée pour les personnes âgées de 18 ans et plus.
- Au sujet du port du masque, celui-ci est fortement recommandé dans les espaces communs intérieurs. Il est obligatoire au Service de santé et psychologie, au Centre de médecine de précision du N.-B. et, sur demande, lors des consultations dans les bureaux des professeures et professeurs.
- Au sujet des réunions, les comités peuvent se réunir en présentiel, par Teams ou en format comodal. La capacité réduite doit être respectée afin de maximiser la distanciation.

Au titre des plans opérationnels, l'Université doit toujours demeurer consciente qu'un retour de certaines mesures sanitaires, surtout pendant la saison grippale (début octobre), est possible.

Le recteur et vice-chancelier indique que l'Université se prononcera bientôt sur l'obligation du port du masque au 1^{er} septembre 2022. La position de Santé publique sur le sujet n'est pas encore connue.

Une discussion s'ensuit sur le sujet. Le recteur et vice-chancelier prend note des préoccupations des membres quant à l'obligation de porter le masque.

15.3. Autres

Aucun point n'est soulevé.

16. **JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LA QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Le président du Conseil de la langue française présente une programmation préliminaire des journées de la langue française. Les dates retenues sont les suivantes :

Campus de Shippagan	24 octobre 2022	9 h à 17 h 30
Campus de Moncton	27 octobre 2022	Soirée de débat communautaire
	28 octobre 2022	9 h à 17 h 15
Campus d'Edmundston	31 octobre 2022	Soirée de débat communautaire
	1 ^{er} novembre 2022	9 h à 17 h 30

Le programme prévoit de nombreux échanges, tables rondes, conférences et débats sur la qualité de la langue française à l'Université de Moncton.

17. STATISTIQUES D'ADMISSION ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES D'INSCRIPTIONS

La registraire présente plusieurs tableaux portant sur les données d'admission, les inscriptions par campus, les inscriptions par cycle et citoyenneté, les inscriptions par faculté, les inscriptions par type étudiant, et les inscriptions par province de provenance.

Au sujet des inscriptions par campus, notons qu'en date du 25 août, les données sont les suivantes :

• Campus d'Edmundston	365 inscriptions
• Campus de Moncton	3 593 inscriptions
• Campus de Shippagan	510 inscriptions
TOTAL	4 468 inscriptions

Comparativement à l'an dernier, à date semblable, on compte 80 inscriptions en sus.

18. RÉUNION DU CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ (ANCIENNEMENT CONSEIL DES GOUVERNEURS) DU 11 JUIN 2022

Au sujet du nom du Conseil des gouverneurs, afin d'avoir un nom non genré, le Conseil a retenu le nom d'usage « Conseil de l'Université ». Cette décision est entrée en vigueur le 11 juin 2022.

En conséquence, le nom officiel du Conseil demeure « Conseil des gouverneurs » conformément à la *Loi sur l'Université de Moncton*, toutefois le nom d'usage est devenu « Conseil de l'Université ».

19. AFFAIRES NOUVELLES

19.1. Dates des réunions de certaines instances

À la demande du Bureau de direction du Sénat académique, voici les dates retenues pour les réunions de diverses instances.

Sénat académique

Vendredi 26 août 2022 à 8 h 30
Vendredi 4 novembre 2022 à 8 h 30
Vendredi 10 mars 2023 à 8 h 30
Vendredi 5 mai 2023 à 8 h 30

Bureau de direction du Sénat académique

Lundi 22 août 2022 à 16 h
Lundi 31 octobre 2022 à 15 h
Lundi 6 mars 2023 à 15 h
Lundi 1^{er} mai 2023 à 15 h

Comité conjoint de la planification

Mardi 4 octobre 2022 à 13 h 30
Mardi 24 janvier 2023 à 13 h 30
Mardi 7 mars 2023 à 13 h 30
Lundi 8 mai 2023 à 13 h 30

Conseil de l'Université

Samedi 24 septembre 2022 à 8 h 30
Samedi 3 décembre 2022 à 8 h 30
Samedi 28 janvier 2023 à 9 h
Samedi 15 avril 2023 à 8 h 30
Samedi 10 juin 2023 à 8 h 30

19.2. Locaux pour l'offre de cours en mode hybride

Des membres portent à l'attention du Sénat académique la question de l'offre de cours en mode hybride. Il appert que le mode de prestation des cours ne s'apparente pas toujours avec les contraintes d'utilisation de diverses salles. Il serait bien de réfléchir sur les mesures et les politiques en vigueur afin de mieux encadrer la question.

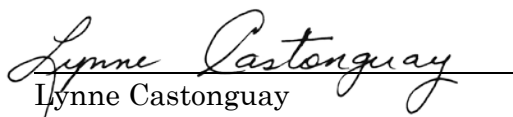
La vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales indique qu'une note de service sera distribuée d'ici quelques jours.

20. PROCHAINE RÉUNION RÉGULIÈRE

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le 4 novembre à 8 h 30.

21. CLÔTURE

La réunion se termine à 14 h 38.


Lynne Castonguay
Secrétaire générale

SAC-220826

ANNEXE 1

Transcription de la 266^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 août 2022

Disponible sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**



SAC-220826

ANNEXE 2

Enregistrement de la 266^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 août 2022

**Enregistrement déposé aux
Services des archives de l'Université de Moncton**



SAC-220826

ANNEXE 3

Documents de la 266^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 26 août 2022

Documents déposés sur le portail :

<https://www.umoncton.ca/gouvernance/senat-proces-verbaux>

